AVANT ART. 53 N° II-1582

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-1582

présenté par

Mme Genevard, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Bonnivard, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, M. Thiériot, M. Sermier, Mme Audibert, M. Nury, M. Bazin, M. Hetzel, M. Grelier, M. Vialay, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Poletti, M. Lorion, Mme Porte, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Corneloup, M. Jean-Claude Bouchet, M. Descoeur, M. Rolland, M. Reiss, Mme Louwagie, M. Viry et M. Marleix

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.